

Faire carrière au Collège de Rimouski



Charge d'enseignement à temps partiel à 15 % - Plongée professionnelle autonome et Plongée professionnelle (FC-2025-90)

Collège de Rimouski

📍 Rimouski, Québec

👤 1 Poste disponible

📅 Expire le : 13 juin 2025

DESCRIPTION DU POSTE

La Formation continue du Collège de Rimouski est actuellement à la recherche d'une enseignante ou d'un enseignant afin de pourvoir à une charge d'enseignement à temps partiel à 15% en Plongée professionnelle autonome et Plongée professionnelle pour l'année scolaire 2025-2026.

Joignez-vous à une équipe humaine, engagée et innovante !

- **Établissement d'enseignement** : Institut maritime du Québec - École nationale
- **Secteur d'enseignement** : Formation continue
- **Discipline** : Techniques maritimes
- **Programme** : Plongée professionnelle (ELW.08) et plongée professionnelle autonome (ELW.09)
- **Session / Année** : Année 2025-2026
- **Type de cours** : Théorie et laboratoire
- **Détails du cours** : La personne enseignante devra préalablement avoir une charge de cours dans le ou les programmes durant la même période
- **Début de l'affichage** : 2025-06-04

Nature du travail

L'enseignante ou l'enseignant assure la préparation et la prestation de cours, assure un encadrement et un soutien à ses étudiantes et étudiants, participe aux rencontres et collabore avec les conseillers ou conseillères pédagogiques à développer la réflexion disciplinaire et à d'autres tâches selon les besoins. Elle ou il accomplit les tâches prévues au volet 1 et 2 de la clause 8-3.01 et offre une disponibilité au Collège conformément à la clause 8-3.03 de la convention collective.

La personne enseignante devra préalablement avoir une charge de cours dans le ou les programmes durant la même période

Libération de 15 % par session pour de la coordination des programmes de Plongée professionnelle (ELW.08) et Plongée professionnelle autonome (ELW.09)

EXIGENCES

Qualifications requises

- Détenir une AEC en plongée professionnelle ou l'équivalent reconnu par le Conseil de certification des plongeurs du Canada (CCPC, ou DCBC en anglais);
- Posséder un minimum de cinq années d'expérience sur les chantiers de construction en plongée professionnelle;
- Posséder cinq années d'expérience de chef de plongée dans la catégorie de compétence de la formation que la personne enseignante donne;
- Avoir effectué 250 plongées consignées en tant que chef de plongée dans dans la catégorie de



Entrée en fonction :
15 août 2025



Type d'emploi :
Contrat / Temps partiel



Quarts de travail :
Jour



Emplacement
Sur les lieux du travail



Salaire :
56 082,00 \$ - 108 008,00 \$ CAD Par an



Syndiqué :
Oui

Documents requis



CV

Documents facultatifs



Lettre de motivation

compétence de la formation que la personne enseignante donne;

- Avoir obtenu la mention de superviseur en plongée professionnelle reconnu par le Conseil de certification des plongeurs du Canada (CCPC, ou DCBC en anglais) et répondre aux exigences de Chef de plongée non autonome ou celles de Chef de plongée autonome professionnel de la norme Z275.4 en vigueur

Autres exigences

- Avoir de l'expérience en enseignement, avoir obtenu un certificat en pédagogie (ou l'équivalent) ou être en voie de l'obtenir (atout);
- Posséder de très bonnes connaissances technologiques et informatiques;
- Aptitude à enseigner la majorité des cours de la discipline;
- Aptitude au travail d'équipe requis par l'approche programme;
- Fournir un certificat médical valide, complété par un médecin de plongée reconnu;
- Détenir un certificat en secourisme valide;
- Avoir une très bonne connaissance du français écrit et oral;
- Avoir une très bonne connaissance de l'anglais écrit et oral;
- Faire preuve de leadership et d'autonomie;
- Être organisé, faire preuve de rigueur et de jugement;
- Être à jour quant au domaine de la plongée professionnelle autonome et être actif sur le marché du travail;
- Connaître la formation à distance (atout).

Tests requis

En complément d'une entrevue, les exigences particulières seront mesurées à l'aide de tests, notamment de français écrit et psychométriques. L'obtention de l'emploi est conditionnelle à la réussite de ceux-ci.

La Formation continue ne s'engage pas à donner ce cours, celui-ci pourrait être annulé, notamment en raison d'un nombre insuffisant d'inscriptions.

Le Collège de Rimouski souscrit aux programmes d'accès à l'égalité en emploi en vigueur et invite les femmes, les personnes en situation d'handicap, les membres des minorités visibles et ethniques ainsi que les autochtones à présenter leur candidature. Les personnes en situation d'handicap ayant besoin d'un accommodement durant le processus de candidature peuvent en faire la demande par courriel à l'adresse rh@cegep-rimouski.qc.ca.

AVANTAGES



Nombreuses possibilités de développement professionnel



Esprit de collégialité, projets d'équipe, respect des pairs et des idées



Salle de conditionnement physique, gymnases et midis-forme